

"L'opinion de Sa Grandeur sur nos lois de tempé-  
rance en général est très importante et mérite une  
sérieuse considération. Sa Grandeur étoit que nos  
lois ne vont pas assez loin. D'abord la loi en elle-  
même est defectueuse, et en second lieu est appliquée  
sans efficacité. Sa Grandeur pense que la violation de  
la loi devrait être punie par l'emprisonnement sans  
l'alternative de l'amende, et que l'emprisonnement  
devrait être assez long pour ôter au coupable tout  
envie de récidiver—but que la loi actuelle n'atteint  
pas—car une légère amende ou un emprisonnement  
de trois mois est sans efficacité, et que le coupable  
reprënd souvent son commerce illicite après avoir  
payé l'amende. Il arrive souvent aussi que c'est la  
femme et les enfants du coupable qui continuent de  
vendre; pendant que le chef de la famille est en pri-  
son. Sa Grandeur a ajouté que si le choix entre l'a-  
mende et la prison doit demeurer dans nos statuts,  
l'amende devrait être assez élevée pour mettre la  
plupart des contrevenants dans l'impossibilité de la  
payer, et l'emprisonnement assez long pour qu'il soit  
une véritable punition.

"Après avoir pris congé de Sa Grandeur, j'ai con-  
fié au papier le résultat de notre entrevue, mais crai-  
gnant de l'avoir peut-être mal compris, je suis re-  
tourné aujourd'hui chez Sa Grandeur qui a pris con-  
naissance de mes notes et les a déclarées exactes.  
Comme je m'excusais de lui causer autant de trouble,  
Sa Grandeur me répondit gracieusement qu'Elle se-  
rait toujours heureuse de causer avec moi, de sujets  
aussi importants. —T. S. B."

— Discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur-Général, lors de l'ouverture du Quatrième Parlement de la Puissance du Canada, le 9 décembre courant :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je dois, en ouvrant cette troisième session de ce Parlement, vous offrir mes félicitations bien sincères sur l'abondante récolte que la Providence a donnée au Canada, ainsi que sur le retour incontestable de la prospérité commerciale et le développement évident de nos différentes industries.

Pendant la vacance mes avisiers ont cru que le temps étoit venu pour eux de faire un nouvel effort afin de donner suite au choix déjà manifesté par le Parlement de faire construire et exploiter le chemin de fer du Pacifique Canadien par une compagnie incorporée, aidée d'octrois en argent et en terres, et non pas par le gouvernement lui-même. En conséquence trois de mes Ministres se rendirent en Angleterre pour entamer des négociations dans ce but.

Je suis heureux de pouvoir vous informer que leurs efforts ont été couronnés de succès, et qu'un contrat a été passé, sujet à l'approbation du Parlement, avec des hommes qui occupent une haute position financière en Europe, aux Etats-Unis et dans le Canada, pour construire rapidement et exploiter perpétuellement cette grande entreprise nationale. Le contrat et les documents s'y rattachant vous seront soumis sans délai; et je vous prie d'y donner le plus tôt possible votre sérieuse attention.

C'est dans ce but que je vous ai convoqués avant l'époque ordinaire, car rien ne peut être fait par les entrepreneurs pour exécuter leur entreprise, de même qu'aucun arrangement permanent pour l'organisation d'une émigration systématique de l'Europe vers les Territoires du Nord-Ouest, ne peut être complété tant que le Parlement n'aura pas arrêté sa politique au sujet du chemin de fer en question. Des progrès constants ont été faits dans la construction des parties du chemin qui sont maintenant sous contrat. Deux nouvelles sections ont été récemment ouvertes au trafic, l'une de Winnipeg au Portage de la Prairie, l'autre du lac la Croix à Kévaton, de sorte que nous avons maintenant 294 milles en opération.

Vous serez heureux d'apprendre que les mesures prises pour exploiter avec économie les chemins de fer de l'Intercolonial et de l'Île du Prince-Edouard, ont eu pour résultat de réduire considérablement la différence existant entre les recettes et les dépenses. Le trafic sans cesse augmentant nous permet d'espérer que pendant l'année courante ces chemins de fer pourront payer leurs propres dépenses.

J'ai la satisfaction de vous apprendre que le gouvernement de Sa Majesté a généreusement donné au Canada, dans le but d'en faire un Vaisseau-Ecole, la corvette à vapeur "Charybdis" récemment revenue des mers de la Chine. La correspondance à ce sujet vous sera soumise.

J'ai cru bon, vu les devoirs toujours croissants imposés au service civil par le développement du pays, et pour organiser plus efficacement ce service, d'émettre une commission royale pour étudier toute la question, et faire ensuite rapport. J'espère que le rapport des commissaires vous sera soumis prochainement; je vous prie d'y porter toute attention toute particulière, ainsi qu'à la réforme toute entière du service civil.

Une mesure vous sera soumise pour l'extension des frontières de la province de Manitoba.

Je regrette infiniment d'être obligé de vous annoncer que le manque absolu de la nourriture ordinaire des Sauvages du Nord-Ouest, sujet sur lequel j'ai attiré votre attention à la dernière session, a continué pendant la saison qui vient de finir, et a, par conséquent, nécessité des dépenses considérables afin d'empêcher les Sauvages de mourir de faim. Cependant, plusieurs tribus se sont déjà livrées à la culture des terres de leurs réserves et aux soins de leur bétail. Nous n'épargnerons aucun effort pour engager la population indigène à se livrer exclusivement à l'agriculture.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes de l'année dernière, et les estimés pour l'année qui va suivre, vous seront soumis. J'ai lieu de croire que vous trouverez que les estimés ont été préparés avec toute l'économie possible sans nuire à l'efficacité des services publics.

Il vous sera agréable de savoir que le tarif actuel a non-seulement favorisé les manufactures et les autres produits du pays, mais qu'il a encore tellement augmenté le revenu de la Puissance, qu'il est maintenant hors de tout doute que les recettes de l'année fiscale courante excéderont les dépenses imputables au revenu consolidé.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Plusieurs mesures importantes vous seront soumises, entre autres des projets de la loi pour la liquidation des affaires des Banques et Compagnies incorporées, devenues insolubles; pour l'amendement de l'Acte des Chemins de fer de 1879; pour la révision et la consolidation des lois se rapportant aux chemins de fer du gouvernement; et pour amender et améliorer, sous plusieurs rapports la loi criminelle.

Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que nous avons maintenant grand espoir de réussir à mettre sur un meilleur pied la question de la naturalisation des immigrants allemands. Il sera soumis à votre considération une mesure à cet effet, ainsi que tous les documents qui s'y rapportent.

Je n'ai pas de doute que vous donnerez toute votre attention aux sujets que je viens de mentionner, ainsi qu'à tout ce qui peut affecter la prospérité et le bien-être de la Puissance.

Collège de Ste-Anne.

Noms des élèves qui ont été les premiers dans le cours de novembre.

COURS CLASSIQUE.

MATHÉMATIQUES.—Philosophie: Joseph Lavoie, Charles Collet;—Algèbre: Joseph Lavoie.  
RHÉTORIQUE.—Version grecque: Louis Bacon, Joseph Levasseur;—Version latine: Joseph Levasseur;—Précéptes de la Rhétorique: Joseph Levasseur;—Thème latin: Joseph Levasseur;—Toutes les matières réunies: Joseph Levasseur (2 fois), Louis Bacon (2 fois).

BELLES LETTRES.—Histoire moderne: Alphonse Pouliot;—Vers latins: Gustave Verreault;—Thème latin: Alphonse Pouliot, Auguste Taschereau;—Toutes les matières réunies: Alphonse Pouliot (4 fois).